

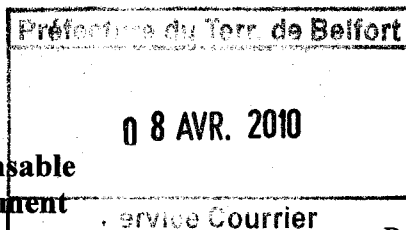


Réunion du Comité Syndical

du 31 mars 2010

CS - 2.11

**Création d'un emploi de Responsable
Hygiène - Sécurité - Environnement**



RAPPORT

Présenté par M. Robert DEMUTH
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président rappelle la compétence de l'assemblée délibérante pour créer et supprimer les emplois, conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale : *« Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé (...) »*

Monsieur le Vice-Président revient également sur le partenariat établi avec le Centre de Gestion en hygiène et sécurité : ainsi, depuis 2006, un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (A.C.F.I) est mis à disposition par le Centre de Gestion à raison d'un mi-temps hebdomadaire dans le cadre du service de remplacement auquel le S.E.R.T.R.I.D adhère.

Il précise cependant qu'il y a lieu aujourd'hui d'anticiper une option différente, pour tenir compte notamment des besoins nouveaux apparus au sein de la collectivité, auxquels le dispositif en place ne permettra pas de répondre. Il s'agit principalement d'un volet spécifique « Environnement », à développer dans le cadre de la certification ISO 14 001 récemment obtenue.

Cette orientation s'accorde parallèlement avec les projets du Centre de Gestion, qui pourrait ainsi disposer d'un mi-temps supplémentaire pour les autres collectivités adhérentes et réserver ainsi le poste à ses besoins propres, hors S.E.R.T.R.I.D.

Monsieur le Vice-Président propose ainsi de créer un emploi de **Responsable Hygiène-Sécurité-Environnement** à temps complet, avec le profil suivant :

► **Responsabilité opérationnelle des missions pluridisciplinaires liées à l'hygiène et à la sécurité :**

- définition et évaluation des besoins en matière de sécurité ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des plans d'actions correspondants ;
- rédaction, la mise à jour et suivi sur le terrain des procédures liées aux différentes activités ;
- suivi du document unique ;

- analyse des situations de travail, des accidents de service et des maladies professionnelles ;
- interlocuteur privilégié du médecin de prévention ;
- animation et formation réglementaire des A.C.M.O ;
- veille juridique ;
- sensibilisation du personnel aux enjeux d'une politique de sécurité ;
- prévention et gestion des risques ;
- rédaction de rapports, bilans et statistiques relatifs à l'hygiène et à la sécurité ;
- participation au Comité Technique Paritaire, pour restitution aux élus et aux représentants du personnel des actions conduites et des résultats obtenus.

► **Prise en charge des démarches qualité, sécurité, environnement :**

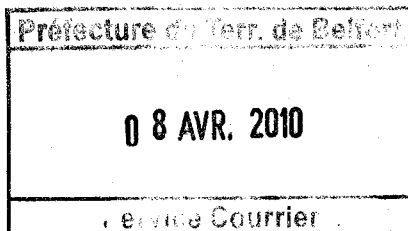
- accompagnement de la Direction dans la définition de la politique qualité, sécurité, environnement et des objectifs liés ;
- élaboration des propositions préalables à la prise de décisions ;
- mise en place du management du projet et des plans d'action ;
- responsable du renouvellement de la certification ISO 14001 ;
- référent dans la mise en place d'une démarche de certification OSHAS18001.

Ce profil correspond aux missions du cadre d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux, telles que fixées par le décret n° 95-29 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier.

C'est pourquoi Monsieur le Vice-Président propose à l'assemblée délibérante de créer un emploi à temps complet dans le cadre d'emplois précité, dans le grade de technicien supérieur, technicien supérieur principal ou technicien supérieur chef, pour tenir compte des possibilités offertes par le cadre statutaire.

Le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- **CREER un emploi à temps complet dans le cadre d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux, correspondant aux fonctions de Responsable Hygiène-Sécurité-Environnement ;**
- **PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget.**



Le Président

Leouahdi Selim GUEMAZI